



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5061277

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 12/05/2025 16H00 C:004400 I:13992
V/REF : 39290
V/Email reçu le Lundi 12/05/2025 a 16H00

SDC 'Le Bellevue Tour'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

V/REF.IMM. 205
IMMEUBLE : LE BELLEVUE TOUR
41/43 BD EDOUARD HERRIOT
4, BOULEVARD DOC GALLAVARDIN
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 23 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N41 HERRIOT - LOGEMENT DE M TETENOIRE - TEL *06 43396393*

MOTIF : INTERVENIR POUR EFFECTUER UN CURAGE COLONNE EAUX USEES + PIED DE COLONNE
REFOULEMENT LOGEMENT

Donneur d'ordre : Mme N. PUDDU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 12/05/2025 A 19H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M TETENOIRE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE SUR 6 METRES DE RESEAU EAUX USEES A PARTIR
DU SIPHON EVIER A PLUSIEURS REPRISES
CONTROLE ECOULEMENT - OK

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 13/05/25 a 00H24 Mme N. PUDDU

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5061277

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,25	H. Personnel + RIDGID K50 le 12/05	2	121,34	273,01
2,25	Sup.H.50%-Déb.K50 +17h/20h-Sa 7/12h	2	60,67	136,50
TOTAL H.T.				438,63
T.V.A. a 10,00%				43,86
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>482,49</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.